

Ateliers mobilité

Groupe de travail « Vélo »

Synthèse du travail préliminaire à la plénière du 15/01/2019

Membres du groupe : Caroline Pelletier, Andréas Müller, Isabelle Hochstaetter, Sarah Berndt, Marie-Emilie Catier, Anne Franklé-Laplace, Françoise Ujhazi, Pascal Bouleau, Martin Josso

Sommaire

- A. Mise en place d'un système de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique.
- B. Propositions d'aménagements cyclables sur la commune.
- C. Stationnement des vélos.
- D. Propositions d'aménagements pour améliorer la sécurité des cyclistes sur le pont sur l'autoroute et le tronçon de la rue Lamartine entre le rond-point de la mairie et la route du fer à cheval.
- E. Documentation - Pour aller plus loin...

A - Mise en place d'un système de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique

La mise en place d'un système de subventions pour l'achat de vélos électriques permettra d'enrayer la croissance permanente du trafic automobile à Collonges-sous-Salève, en incitant ses habitants à ne pas utiliser leur voiture pour les trajets du quotidien.

En raison de la topographie de la commune (grandes distances et forts dénivelés) et de la quasi-inexistence du réseau de transport public, l'assistance électrique s'avère nécessaire pour la majorité de la population lorsqu'il s'agit d'aller en direction du Salève. Pour les personnes ne possédant pas de véhicule, ce système réduira leur exclusion et permettra de relier les deux parties (basse et haute) du bourg.

Enfin, ces subventions constitueront un signal fort d'une volonté municipale de s'engager dans une réelle politique de développement durable.

Depuis 2016, la commune voisine d'Archamps accorde 250€ de subventions par résidence principale qui en fait la demande. En 3 ans, 60 foyers ont pu bénéficier de cette participation à l'achat d'un vélo électrique

De nombreuses communes françaises ont déjà pris ce chemin. A titre d'exemple, 24 communes qui accordent des subventions de 100 à 500 €, avec une valeur moyenne de 280€ et une médiane de 300€ : *Aix-les-Bains, Angers, Archacon, Arras, Blois, Caen, Chalette-sur-Loing, Château-du-Loir, Colmar, Daix, Epernay, Epinal, Lyon, Marcq en Baroeul, Nice, Orléans, Paris, Plaine de l'Ain, Poitiers, Rouen, Sceaux, Seine Ouest, Toulon Provence Méditerranée, Vannes.*

B – Propositions d'aménagements cyclables sur la commune

Cartographie en ligne des propositions d'aménagements cyclables : voir extrait de la cartographie et liste détaillée des propositions d'aménagements à la fin de ce document.

C – Stationnement des vélos

Points d'attaches existants

Nouveau Parking du Coin



POSITIF: Point fixe type Arceaux = parfait pour attachement vélo en sécurité
NEGATIF: trop espacés, possibilité d'en poser plus

Salle des Fêtes



NEGATIF: attachement de la roue uniquement

- > les gros pneus ne passent pas car l'espace entre les arceaux est insuffisant
- > attachement de la roue uniquement= grand risque de vol du vélo

En conclusion:

- Le meilleur matériel pour attacher un vélo est l'arceau de ce type
- Il permet un attachement très sécurisé (roue et cadre)
- Il permet d'attacher 2 vélos de part et d'autre



Endroits à Collonges nécessitant ce type d'installation:

- Place du Marché
- A chaque arrêt de bus existant ou futur (ex. à proximité de l'arrêt de la ligne 62)
- Changer ceux de la salle des fêtes
- Mairie
- Place de Savoie
- Cabinet Médical
- Plaine de Jeu Pérouzet
- Terrain de Foot
- Terrain de Tennis
- Devant la bibliothèque

En règle générale:

- aux écoles
- À chaque parking

Idée:

- Proposer un achat groupé avec tous les commerçants

D – Propositions d'aménagements pour améliorer la sécurité des cyclistes sur le pont sur l'autoroute et le tronçon de la rue Lamartine entre le rond-point de la mairie et la route du fer à cheval

Problématique : Ces 2 tronçons posent un problème de sécurité pour les vélos dans le sens de la montée :

- Chaussée étroite
- Peu de visibilité des automobilistes pour le dépassement
- Vitesse lente des vélos en montée en raison de la pente

Pour rappel :

- Code de la route :
 - ♣ Art R414-4 : **distances de dépassement :**
 - 1,50 m en rase campagne
 - **1 m en milieu urbain**
- « **lorsque l'écart de vitesse entre les différents usagers augmente, le risque d'accident croît** (avec la baisse du champ de visibilité et la plus grande distance de freinage), de même que leur gravité. » (Grand Lyon Direction de la Voirie - Guide de conception des aménagements cyclables)

Propositions pour améliorer la sécurité des cyclistes sur ces 2 tronçons :

1. Itinéraire bis pour les vélos :
Inexistant au niveau du pont,

Rue Lamartine : Dévier les cyclistes par les commerces ? mais rejoindre ensuite la route du fer à cheval en tournant à gauche au carrefour Lamartine/fer à cheval serait encore plus dangereux pour les cyclistes.

Ne paraît donc pas une solution sur ces 2 tronçons
2. Panneaux de signalisation (lumineux clignotant pour plus de visibilité) avant le pont et au niveau du rond-point interdisant de dépasser les vélos sur ces portions
Ex : Attention vélos

Quelle efficacité ?
3. Interdire le dépassement des vélos sur ces tronçons
« Les cyclistes sont des usagers de la route avec le même droit d'usage que les automobilistes ; si ces derniers ne peuvent doubler en toute sécurité, c'est-à-dire en laissant au minimum un mètre en agglomération — un mètre cinquante hors agglomération — ils doivent ralentir et rester derrière jusqu'à ce qu'ils puissent dépasser. » (Guide du vélo en ville)

⇒ Une interdiction est-elle possible ou faut-il compter sur le comportement responsable des automobilistes ?

4. Autoriser les vélos à emprunter les trottoirs sur ces tronçons dans le sens de la montée, avec priorité aux piétons
 - ⇒ Dangereux sur le pont
 - ⇒ Sécurisant pour les vélos rue Lamartine
 - ⇒ Regrettable de prendre sur l'espace piétons

5. Transformer les trottoirs côté droit en montée en piste cyclable, sous forme de couloirs indépendants

Dans une rue à forte pente, privilégier l'aménagement du sens montant compte tenu du différentiel de vitesse plus important avec les automobilistes. De plus, prévoir un aménagement cyclable plus large en raison des mouvements latéraux des cyclistes en montée (danseuse). (Grand Lyon Direction de la Voirie - Guide de conception des aménagements cyclables)

Satisfaisant pour la sécurisation des cyclistes, mais regrettable de prendre sur l'espace piétons, et nécessite le déplacement de l'arrêt de bus « Mairie » dans le sens de la montée

6. Création de CVCB (Chaussée à voie centrale banalisée)

Avec bande latérale cyclable matérialisée par une couleur de revêtement différente dans le sens de la montée

 - ⇒ Quelle efficacité ? dépend du comportement des automobilistes

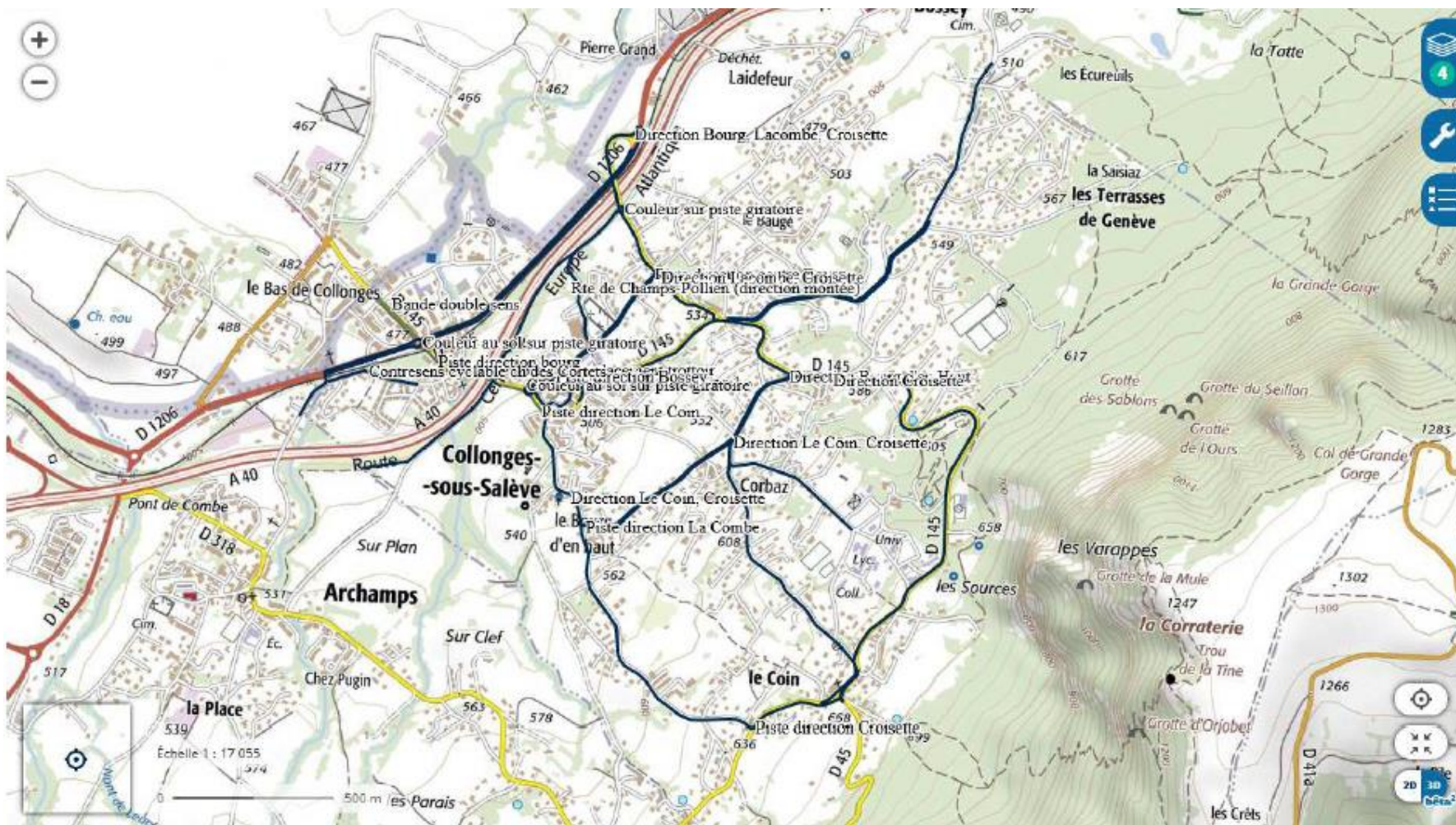
7. Construction d'une passerelle piétons/cycles sur le pont

Idéal à plus long terme

E – Documentation, pour aller plus loin...

- CEREMA – Vélo - Éléments de recommandation - Chaussée à voie centrale banalisée Fiche n° 37 - Mai 2017
- Guide pour la conception des aménagements cyclables - Direction De la voirie – Grand Lyon
- Grenoble métropole cyclable - Le plan d'action de l'ADTC pour massifier l'usage du vélo dans la métropole grenobloise - Avril 2015

Annexe – Extrait de la cartographie en ligne et liste détaillée des propositions d'aménagements cyclables à mettre en place



N°	Route	Aménagement	Panneaux pour itinéraires cyclables
1	Route de Genève (douane au rond-point)	Bandes cyclables dans les deux sens, suppression du trait central pour les automobilistes.	Fléchage à la douane : directions indiquées : "Centre Bourg, Les Terrasses, Bourg d'en Haut, Corbaz, La Combe, Chez Voirier, Le Coin, la Croisette, Archamps" Fléchage au rond-point : directions indiquées : "Douane de Croix-de-Rozon (Suisse)"
2	Route d'Annecy, route d'Annemasse (RN)	Pistes cyclables surélevés dans les deux sens.	/
3	Rond-point du bas de Collonges	Matérialiser une bande cyclable qui fait tout le tour avec couleur rouge (comme à Genève)	Fléchages au rond-point : directions indiquées : "Centre Bourg, Les Terrasses, Bourg d'en Haut, Corbaz, La Combe, Chez Voirier, Le Coin, la Croisette et direction : "Archamps" Fléchage direction : "Douane de Croix-de-Rozon (Suisse) et direction : "Bossey, Douanes de Pierre-Grand et de Troinex (Suisse)"
4	Route de la Bossenaz (montée vers Archamps depuis la voie ferrée)	Bande cyclable dans la direction de la montée	Fléchage direction "Archamps"
5	Chemin des Cortets	Bande cyclable contre le sens unique avec signalétique	Fléchage direction "Archamps, parking P+R"
6	Route de Genève (rond-point du bas au pont d'autoroute)	Bande ou piste cyclable dans le sens de la montée	/
7	Pont d'autoroute	Remplacer le trottoir côté Archamps par une piste cyclable sécurisée, élargir et sécuriser trottoir pour piétons côté Bossey, si besoin supprimer trait central pour les automobilistes	/
8	Parallèle autoroute (rond-point chemin des Bornands, Bossey au chemin du plan, Archamps)	Piste cyclable à créer en "site propre", liaison entre Archamps et Bossey	Fléchage direction "Archamps et direction Bossey"
9	Rue Verdi (pont d'autoroute au rond-point de la mairie)	Piste cyclable direction de la montée, éventuellement en partage avec le grand trottoir piétons existant	/

10	Rond-point de la mairie	Matérialiser une bande cyclable qui fait tout le tour avec couleur rouge	Fléchages au rond-point mairie : directions indiquées : "Les Terrasses, Bourg d'en Haut, Corbaz, La Combe, Chez Voirier, Le Coin, la Croisette et direction "Les Terrasses, Bossey" et direction "Douane de Croix-de-Rozon (Suisse) / Archamps"
11	Place de Savoie, Rue Verdi (boucle au centre bourg)	Permettre le contre sens cyclable (dessiner au sol et signaler par panneaux)	
12	Route du Fer à Cheval, route du Poirier à l'âne, route de Vovray (du rond-point de la mairie au parking du coin)	Bande cyclable dans le sens de la montée	Fléchages en bas de la rte Fer-à-Cheval(pharmacie): directions indiquées : "Bourg d'en Haut, Corbaz, Chez Voirier, Le Coin, la Croisette" et direction "Douane de Croix-de-Rozon (Suisse)" et direction "Les Terrasses, La Combe, Bossey"
13	Route de Bossey	Bandes cyclables dans les deux sens, avec "passage à droite" pour vélos aux chicanes à créer	Fléchage direction : " Les Terrasses, Bossey, Douanes de Pierre-Grand et Bossey (Suisse) et direction : "Centre Bourg, douane de Croix-de-Rozon (Suisse)"
14	Route de Champs-Polliens	Elargir / finir bande cyclable dans le sens de la montée. Piste surélevée en descente existante inutile.	Fléchage En haut rte des Champs-Polliens direction : " Les Terrasses, Bossey, Douanes de Pierre-Grand et Bossey (Suisse) Fléchages au rd-point par la rte des Champs-Polliens, directions indiquées : "Centre Bourg, Bourg d'en Haut, Chez Voirier, et direction Archamps (par chemin du Plan)" Fléchages au rond-point par chemin des Bornands : directions indiquées : " Les Terrasses, Corbaz, La Combe, Le Coin, la Croisette" Fléchage au rd-pont direction "Bossey, douane de Troinex (Suisse)"
15	Chemin des Bornands	Bande cyclable dans le sens de la montée, voir avec Bossey pour l'échangeur sur la route nationale et le rond-point	Fléchages au croisement RN : directions indiquées : "Collonges-sous-Salève, Centre Bourg, Les Terrasses, Bourg d'en Haut, Corbaz, La Combe, Chez Voirier, Le Coin, la Croisette, Bossey, et direction "Centre Bourg, Archamps par RN"
16	Route des Crêts, route de la Combe, route de la Croisette (centre bourg au parking du coin)	Bande cyclable dans le sens de la montée	Fléchages au rond-point (place Savoie)) : directions indiquées : "Les Terrasses, La Combe, Le Coin, la Croisette, Bossey " Fléchages Croisement ch.Bornands/route Combe : directions indiquées : "Les Terrasses, Bossey et direction "La Combe, Le Coin, la Croisette" et direction "Douane de Pierre-Grand (Suisse) "

17	Route des Manessières	Bande cyclable dans les deux sens, avec "passage à droite" pour vélos aux chicanes à créer	Fléchages au croisement rte Fer-à-Cheval: directions indiquées : "Centre Bourg, Douane de Croix-de-Rozon (Suisse) et direction "Corbaz, La Combe, Le Coin" et direction " Chez Voirier, Le Coin, la Croisette" Fléchages au croisement rte Combe : directions indiquées : "Centre Bourg, Bourg d'en Haut, Corbaz" et direction " Les terrasses, La Combe, Le Coin, la Croisette" et direction : "Bossey, Douanes de Pierre-Grand et de Troinex (Suisse) " Fléchages au croisement ch. de Clair-Val : directions indiquées : "Bossey, Les Terrasses"
18	Route du Coin	Bande cyclable dans le sens de la montée	Fléchage en bas, direction indiquée : "Le Coin, La Croisette" Fléchage en haut, direction "Corbaz, Centre Bourg, douane de Croix-de-Rozon (Suisse)"
19	Chemin de Bottecreux	Bande cyclable dans le sens de la montée, jusqu'au campus des adventistes	/
20	Routes des Terrasses, routes des Rocailles	Bande cyclable dans les deux sens, avec "passage à droite" pour vélos aux chicanes à créer	Fléchage au croisement rte de la Combe direction : " Les Terrasses, Bossey, Douane de Troinex (Suisse)"
21	Route de Bellevue, route des Rocailles	Bande cyclable dans le sens de la montée	Fléchage au rd-point du Golf : Direction "Bossey, Douane de Troinex (Suisse)" et direction "Les terrasses, La Combe, Le Coin, la Croisette"
22	Carrefour Coin / Orjobet	/	Fléchages directions indiquées : "Chez Voirier, Bourg d'en Haut, Centre Bourg, Archamps, douane de Croix-de-Rozon (Suisse)" et direction : "La Combe, Corbaz, Les Terrasses, Bossey, Douanes de Pierre-Grand et de Troinex (Suisse)"
23	Croisement route de la Croisette/ Route du Coin	/	Fléchage direction : "Corbaz, Centre Bourg" et direction " La Combe, Les Terrasses, Bossey, douanes de Pierre-Grand et Troinex (Suisse) et direction "La Croisette, Archamps"
24	Croisement route de Vovray / Route du Poirier-à-l'Ane	/	Fléchage direction : "Archamps" et direction " Bourg d'en Haut, Centre Bourg, douane de Croix-de-Rozon (Suisse)" et direction "Le Coin, La Croisette"